

**COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU LYCEE POLYVALENT JACQUES BREL**

Jeudi 25 juin 2020

A 18 h 10, le quorum étant atteint, Monsieur Coursodon, proviseur du Lycée polyvalent, ouvre la séance. Mme Pruvot-Millet, proviseur adjoint accepte d'être secrétaire de séance.

Mme Remond, parent d'élève est présente en tant qu'invitée.

Le Procès Verbal du CA du 28 mai 2020 est adopté à **18 voix POUR - 0 abstention - 0 voix contre** :
Le compte-rendu est adopté à l'unanimité.

L'ordre du jour :

1. Conventions – contrats ;
2. Décision Budgétaire Modificative ;
3. Projets 2020 2021 ;
4. Calendrier PFMP et des alternants en BTS ;
5. Contrats AED - AP - AESH ;
6. Calendrier de fin d'année et planning de rentrée ;
7. Point sur les effectifs et la structures 2020 - 2021
8. Liste des manuels scolaires ;
9. Questions diverses. Ajout école ouverte et logement par NAS

18 voix POUR - 0 abstention - 0 voix CONTRE

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité

1 > Conventions et contrats

Monsieur Coursodon demande l'accord du Conseil d'administration pour signer les conventions et contrats suivants :

- a) **Lab-Photo** : La convention formalise et organise l'intervention d'un photographe pour le lundi 21 et le mardi 22 septembre 2020. Lab Photo effectuera des photos de groupe et des portraits individuels des 1200 élèves du LPO Jacques Brel.

18 voix POUR - 0 abstention - 0 voix CONTRE

La convention avec Lab photo est adoptée à l'unanimité.

- b) **Convention de prestation de rémunération UFA** : par cette convention, le lycée Jacques Brel confie au lycée Lumière les phases de liquidation et de paiement des personnels enseignants et administratifs de l'EPLÉ intervenant en UFA sur les formations du CFA public.
18 voix POUR - 0 abstention - 0 voix CONTRE : La convention de prestation de rémunération UFA adoptée à l'unanimité
- c) Convention avec le CFA Ducretet pour le BTS MCO pour lequel le lycée effectue le pilotage pédagogique. Certains enseignants effectuent des vacances pour le CFA. Cela permet aux apprentis de pouvoir être évalués en contrôle continu.
18 voix POUR - 0 abstention - 0 voix CONTRE
La convention avec le CFA Ducretet est adoptée à l'unanimité.
- d) **CEFI** : Par la présente convention, le LPO J. Brel met à disposition son plateau technique de services à la personne au Centre Education Formation individualisée (CEFI). L'occupation de ce plateau permet l'organisation d'épreuves de l'examen "Titre professionnel Assistant de vie aux familles" organisé les 1er et 2 juillet 2020 de 7h30 à 17h00.
La mise à disposition est accordée en contrepartie d'une indemnité d'occupation précaire de 1 500€ demandée au CEFI. Ce montant sera versé au budget général du LPO J. Brel. Pour des raisons pratiques, le CEFI est autorisé à installer une signalétique dans l'établissement à compter du mardi 30 juin 2020.
18 voix POUR - 0 abstention - 0 voix CONTRE : La convention CEFI est adoptée à l'unanimité
- e) **Convention 3ème Prépa métiers** : La présente convention relative à l'organisation de stage d'initiation en milieu professionnel pour les 3èmes Prépa métiers liant les lycées partenaires. Une nouveauté cette année avec l'entrée du lycée F. Forest dans le dispositif.
18voix POUR - 0 abstention - 0 voix CONTRE : La convention 3ème prépa métiers est adoptée à l'unanimité.
- f) **Convention sur le parcours scolaire des étudiants de la section NDRC** : Dans le cadre des nouveaux programmes, les élèves doivent mettre en place des actions de vente en lien avec différentes entreprises. La présente convention en définit le cadre de fonctionnement.
18 voix POUR - 0 abstention - 0 voix CONTRE : la convention sur le parcours scolaire des étudiants de la section NDRC est adoptée à l'unanimité.
- g) Convention d'accueil en internat au lycée T. Garnier : cette convention doit permettre l'accueil des élèves de la section rugby féminine au sein de l'internat du lycée T. Garnier.
Cette année, nous perdrons les sportives de haut niveau. Les filles de haut niveau et les garçons seront regroupés au lycée Lumière. C'est une volonté de la fédération de Rugby.
On conserve la section rugby et les élèves devraient avoir un bonus pour intégrer la section.
18 voix POUR - 0 abstention - 0 voix CONTRE : La convention d'accueil en internat au lycée T. Garnier est adoptée à l'unanimité.
- h) **Règlement spécifiques de la section rugby** : L'adoption du règlement spécifique de la section sportive scolaire Rugby féminin du LPO J. Brel est composé de huit articles, ce règlement organise le fonctionnement de la section afin de favoriser la réussite scolaire et sportive des joueuses.
18 voix POUR - 0 abstention - 0 voix CONTRE : Le règlement spécifique de la section rugby est adopté à l'unanimité.
- i) **Convention Alise Arc en Self** : Entre le LPO Jacques Brel et la société ALISE, est conclu un contrat sous la forme d'un bon de commande et de son devis pour la mise à disposition et la maintenance de logiciel et de matériels permettant l'accès à la restauration. Son prix est de 1 265.76 €TTC (1 054.80€HT).
La durée du contrat est d'un an. A défaut de dénonciation par écrit par l'une des parties à l'autre au moins trois mois avant la fin de la durée initiale, il y aura reconduction tacite par période d'un an

(décret n°2016-360 du 25 mars 2016, article 16). La durée du contrat ne pourra excéder quatre ans, reconductions comprises.

Les élèves pourront utiliser le support de la carte pass région pour la cantine. Des bornes de réservation seront présentes dans l'établissement et permettront plus de souplesse. La région finance sur une dotation spécifique.

18 voix POUR - 0 abstention - 0 voix CONTRE : Le contrat de maintenance Alise Arc en Self est adopté à l'unanimité.

j) **Contrat PAYZEN Paiement en ligne** : Les présentes Conditions Générales de Service (CGS) s'appliquent à l'offre PAYZEN fournie par LYRA NETWORK pour le paiement en ligne des transactions effectuées sur l'espace ALISE. Ce service permet au commerçant ALISE et sous sa responsabilité, de transmettre des données monétiques depuis sa boutique et de les communiquer au(x) établissement(s) Financier(s) choisis par le commerçant en accord avec l'offre de service PAYZEN. L'option choisie est de 300 transactions mensuelles pour un coût de 29.88€ (par mois).

18 voix POUR - 0 abstention - 0 voix CONTRE : Le contrat PAYZEN paiement en ligne est adoptée à l'unanimité.

k) Une convention devra être passée avec la DGFiP pour permettre ces paiement en ligne

18 voix POUR - 0 abstention - 0 voix CONTRE : La convention est adoptée à l'unanimité.

l) Convention concernant l'option théâtre avec la compagnie théâtre mobile.

18 voix POUR - 0 abstention - 0 voix CONTRE : La convention est adoptée à l'unanimité.

m) Avenant à la convention mini-entreprise afin de prolonger la mini entreprise jusqu'au 16 octobre 2020 car la période de confinement a décalé le travail de la mini entreprise.

18 voix POUR - 0 abstention - 0 voix CONTRE : La convention est adoptée à l'unanimité.

n) Convention qui permet aux apprentis du BTS SIO de déjeuner au restaurant scolaire.

18 voix POUR - 0 abstention - 0 voix CONTRE : La convention est adoptée à l'unanimité.

2 > Décision Budgétaire Modificative

⇒ **DBM n°8 pour information :**

a) Service AP – Mise à jour des crédits destinés à l'équipement des élèves de 2OL (trousse optique) : 1680€ – 1525.42€ = -154.58€ => Crédits diminués.

b) Service AP – Mise à jour des crédits pour l'équipement ASSP : 3600€ + 126.34€ = 3 726.34€ => crédits augmentés.

⇒ **DBM n° 9 et 10 pour information : création de lignes pour les dépenses et recettes liées aux badges accès lycée, carnets de correspondance + location de salles.**

2300€ (location de salles) + badges accès lycée (88€) + carnets de correspondance (100€)

3 > Contrats AED – AP – AESH

M. Phanthachith intervient pour soulever le fait que les AED et les AP ont été sollicités pour baliser l'établissement.

Monsieur Coursodon précise que les consignes étaient très claires, l'aide était sollicitée sur la seule base du volontariat. M. Coursodon s'étonne de ne pas avoir été averti de ce dysfonctionnement et que ce problème soit soulevé en Conseil d'administration.

Monsieur Coursodon demande l'autorisation du Conseil d'administration pour procéder au recrutement des personnels de droit public pour : les assistants d'éducation, les assistants pédagogiques, et les accompagnants des élèves en situation d'handicap dans le cadre de l'organisation de la rentrée 2020.

Il précise que nous sommes l'établissement le plus fortement doté : 11,5 ETP.

18 voix POUR - 0 abstention - 0 voix CONTRE : Les autorisations de signer des contrats pour le recrutement des AED – AP - AESH sont accordées à l'unanimité

4 > Liste des manuels scolaires

En pièce jointe

Demande de l'équipe de lettres de faire acheter aux élèves des manuels de grammaires pour les élèves de 2^{nde} et 1ères.

5 > Calendrier PFMP et des alternants en BTS

Monsieur Coursodon présente le calendrier de fin d'année (fin des cours, séances de révisions et calendrier des réinscriptions) ainsi que le calendrier prévisionnel des PFMP.

18 voix POUR - 0 abstention - 0 voix CONTRE : Les calendriers des PFMP et le calendrier de fin d'année sont validés à l'unanimité

6 > Point sur la rentrée 2020

Concernant la carte de formation de la SEP, elle est prévue à l'identique (changement d'intitulé des CAP en équipier polyvalent du commerce et des 2^{nde} Bac pro en métiers du commerce et de la vente). La pression sur la voie professionnelle est telle que nos effectifs devraient être complets.

Concernant le LGT, nous attendons à la rentrée 7 divisions de 2^{nde} GT pour un total de 210 élèves.

Pas de modification de la structure en voie technologique (confirmation de la pression sur STMG)

Pour les 1ères générales, 3 classes prévues et 4 pour les terminales générales, selon les spécialités suivantes

		Elèves	HGGSP	SES	HLPHI	AGL 8	MATHS	PH-CH	SVT
1ERE	Réel	76	38	27	26	23	43	30	41
1ERE	Prévisionnel	90	50	29	28	25	58	40	40
1ERE	Places vacantes	14	22	3	4	1	17	2	5

TERM	Réel	102	39	25	15	14	49	24	38
TERM	Prévisionnel	120	40	26	22	25	55	36	36
TERM	Places vacantes	18	21	5	15	10	11	8	8

7 > Calendrier de rentrée

Monsieur Coursodon présente le calendrier de rentrée des élèves.

Classes	Jour de rentrée
BTS en alternance 2ème année	Mardi 1^{er} septembre 2020 Suivant l'emploi du temps
BTS en alternance 1ère année Si groupe autonome sinon aligné sur 2 ^{ème} année	Mercredi 9 septembre 2020 Suivant l'emploi du temps
BTS	Mardi 1^{er} septembre 2020 de 10h à 12h
TSTMG/TST2S TS/TL/TES TOL/TGA/TASSP/TMRCU/TCAPEVS TCAPECMS	Mardi 1^{er} septembre 2020 de 9h à 12h puis jeudi 3 septembre 2020 suivant l'emploi du temps
1GA/1ASSP/1MRCU/1OL Premières générales	Mardi 1^{er} septembre 2020 de 14h à 17h puis jeudi 3 septembre 2020 suivant l'emploi du temps

2OL/2GA/2MRCU 2ASSP/1CAP 3ème prépa métiers Secondes générales	Mercredi 2 septembre 2020 de 9h à 11h et de 11h à 18h entretiens individuels suivant convocations puis jeudi 3 septembre 2020 suivant l'emploi du temps
1STMG/1ST2S	Mercredi 2 septembre 2020 de 9h à 11h de 11h à 18h entretiens individuels suivant convocations puis jeudi 3 septembre 2020 suivant l'emploi du temps

Puis celui de la première période en pièce jointe.

18 voix POUR - 0 abstention - 0 voix CONTRE : Le calendrier de rentrée est adopté à l'unanimité.

8 > Projets 2020 – 2021

Monsieur Coursodon présente ensuite les projets déposés dans le cadre des demandes de subventions à la Région.

- Présentation de projets Région

Lycéens et apprentis à l'Opéra

Porteur de projet Mme Hardy 1 classe de 2^{nde}

Lycéens et apprentis au Cinéma

Porteurs de projet collectif enseignant (ensemble des élèves)

Passeurs de culture :

-Millésime (projet danse) partenaire Bizarre ! porteurs de projet Mme Bouchère et Mme Hardy une classe de 2^{nde} GT classe FIIL

-La Folie : projet autour de la différence et l'altérité

-Projet RAP : écriture et enregistrement d'un RAP par chaque élève + spectacle porteur de projet partenaire Bizarre ! porteur de projet Mme Bogny 1 ère année de CAP Employé de commerce

-Passeurs de culture autour des fables de la fontaine : partenaire Bizarre ! porteur de projet Mme Lepelletier 1 ère année de CAP Employé de commerce

-Corps et espace : partenaire Bizarre ! Ce projet s'inscrit dans le cadre de 2 objets d'étude de leur programme de français : " L'homme et son rapport au monde à travers la littérature et les arts" et " La parole en spectacle" porteur de projet Mme Bogny Terminale Métiers de la Relation aux Clients et aux Usagers

Ces projets sont tous demandés en co-financement (région et culture, et une partie en autofinancement).

Découverte des métiers et insertion dans l'entreprise :

Le Jura, berceau de la lunetterie française M. Douthe 2 et 1 OL

Assises Internationales du Roman

Mme Crouzet et Mme Mathieu Terminales HLP

Mme Crouzet et Mme Bissardon Premières HLP

Responsabilité citoyenne et santé :

Pas de projets

Mobilité internationale

Pas de projets compte tenu de l'incertitude liée à cette période

Hors financement Région

Maison d'Izieu : porteur de projet Mme Bogni et Mme Lepelletier

18 voix POUR - 0 abstention - 0 voix CONTRE : Les projets Région et DAAC sont approuvés à l'unanimité

9> Questions diverses

Attribution des logements par nécessité absolue de service : à la demande de la collectivité territoriale régionale, M. Coursodon demande l'accord du CA pour l'attribution par NAS de logements de fonction à compter du 1/09/2020. Deux actes sont soumis au CA : un pour les personnels d'Etat et un autre pour les agents territoriaux

18 voix POUR - 0 abstention - 0 voix CONTRE : l'attribution des logements de fonction par NAS est adoptée à l'unanimité.

Point sur le dispositif FIIL 2nde

Voir annexe (projection)

Présentation des secondes FIIL : 3 classes de secondes fléchées.

Objectifs : Favoriser les initiatives, l'interdisciplinarité et la liaison des contenus et des connaissances

Classes au sein desquelles les élèves vont « apprendre à apprendre ». Le travail s'appuie sur les sciences cognitives. Les 3 classes auraient des créneaux communs, un traitement des SNT transversal (ce ne serait pas un enseignant à part mais un enseignement au service d'une discipline donnée). L'AP serait confié à un seul enseignant.

Deux créneaux d'une heure permettraient de mettre en place des méthodes pour pouvoir mieux réaliser ses devoirs.

3 chefs d'œuvre autour de projets « danse, théâtre, développement durable »

Dans le cadre de la cité éducative, un financement de 8000 euros a été obtenu.

18 voix POUR - 0 abstention - 0 voix CONTRE : Validation de l'organisation pédagogique du dispositif FIIL

Dispositif Ecole ouverte

Le dispositif école ouverte (que nous mettons habituellement en action) peut être amplifié compte tenu de la situation que nous vivons et avons vécu.

L'accueil sur juillet sera très limité et sur public fléché (dispositif 1).

Par contre nous prévoyons d'amplifier la possibilité d'accueil sur la semaine du 24 au 28 août (dispositif 2 et 3).

Dispositif 2 : Territoire, acteurs en réseau, liaison inter-établissements Volet Liaison 3^o-2nde, "Cap sur la 2nde !"

Quand : du 24 au 28 août 2020 donc 5 jours

Qui : à destination des anciens 3^{ème} des collèges de Vénissieux (donc nos secondes entrants) et de nos entrants en voie pro

Quoi : Appréhender le lycée - devenir lycéen - autonomie (appui sur le projet personnel de l'élève, autonomie face aux manuels, à l'ENT, aux consignes)

Retour aux apprentissages (ateliers disciplinaires)

Comment : Une fois les enseignants volontaires identifiés, il conviendra avant le départ pour les congés d'été de coordonner cette action. Pour cela une réunion préparatoire a

été programmée le jeudi 25 juin.

Précisions : sur ce dispositif 10 enseignants de collège participeront sur le site du lycée à cet accueil, il est extrêmement important pour que cela soit cohérent et que cela fasse sens pour les élèves que des personnels volontaires du lycée soient inclus au dispositif. Cette implication peut être souple (de ½ journée au 5 jours ...).

Dispositif 3 :

Quand : du 24 au 28 août 2020 donc 5 jours (fractionnement possible)

Qui : à destination des élèves entrants en première et en terminale

Quoi : Retour aux apprentissages (ateliers disciplinaires)

Comment : Appel aux volontaires

A 20h15, l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

La Secrétaire de séance



E. PRUVOT MILLET

Le Président de séance



D. COURSDON